

La pensée politique de Théodore Herzl

par Paul HENRIET,

Etudiant en 2^{me} Licence Sciences politiques et diplomatiques.



I. Introduction.

Quel que soit le mérite des différents auteurs qui se sont jusqu'ici penchés sur la personnalité de Théodore Herzl, il nous faut constater qu'ils ont essentiellement loué sa pensée sioniste. Cela tient au fait qu'ils sont davantage apologistes que biographes et que leur allégeance au sionisme les expose à une relative complaisance à l'égard de l'homme politique juif.

Quoiqu'il en soit, aucun d'eux n'a analysé de façon vraiment critique sa philosophie politique, alors que c'est elle qui révèle la véritable essence du personnage, et qui partant est la mieux à même de rectifier les images déformées que certaines circonstances historiques, des biographies partisanses et une propagande habile ont jusqu'ici données de lui. Voilà un homme que l'on présente tout à tour comme un visionnaire génial, un homme politique éminent, un sauveur prophétique, un réformateur énergique, un démocrate soucieux d'humanisme...

D'autre part, les textes qui, de près ou de loin, s'efforcent de sonder cette philosophie politique, ne le font que partiellement. Le but généralement poursuivi est alors d'appuyer une thèse, d'étayer une polémique, sans jamais approfondir ni embrasser l'ensemble des idées de Herzl.

C'est dans la volonté de porter remède à cette lacune que cet essai trouve sa justification. Toutefois sa dimension réduite en situe aussitôt les limites. Il est évident que le sujet aurait pu justifier des recherches d'une ampleur plus considérable. C'est pourquoi nous avons recouru uniquement à des ouvrages généraux et d'un accès courant.

Enfin, étant donné l'actualité du conflit israëlo-arabe, nous nous sommes efforcés de ne pas le mêler à notre sujet, sans pour autant nous empêcher d'en dégager les prémices là où elles s'imposaient. Ce fut une tâche malaisée. Notre souci reste pourtant de fournir au lecteur quelques sug-

gestions utiles à la compréhension d'un événement dont chaque jour confirme la complexité.

*
**

Une autre remarque. Nous allons étudier un auteur dont l'esprit est tout entier tendu vers le problème juif, mais dont le point de vue n'est absolument pas juif. « L'Etat juif » est le livre d'un juif visionnaire, la vision n'en est pas juive » (1). Herzl est bien moins l'héritier du judaïsme que celui du progrès technique et scientifique, de l'Exposition Universelle de Paris, de la Tour Eiffel et du métro. Certains passages de son roman (2) évoquent plus l'œuvre de Jules Verne ou « Les Temps Modernes » de Charlie Chaplin que la tradition judaïque, ou la volonté de mener à son terme la destinée historique du peuple d'Israël. En réalité son livre ne s'intitule pas « L'Etat Juif » (der Jüdische Staat) mais bien « L'Etat des Juifs » (der Judenstaat). Les institutions de cet état n'ont rien de spécifiquement juif. C'est d'ailleurs cette caractéristique assez surprenante au premier abord qui a provoqué l'opposition farouche des sionistes culturels comme Ahad Haam qui interrogeait : « Toute la destinée d'Israël, peuple de la Bible et peuple de l'exil, doit-elle ainsi dérisoirement aboutir à cet Etat mécanisé et matérialisé ? » (3).

*
**

D'emblée un cliché fort répandu peut être, à tout le moins, nuancé. Celui de Herzl : « guide du peuple juif ».

Nous allons beaucoup parler ici de « peuple juif ». Herzl disait à qui voulait l'entendre qu'il parlait en son nom. Mis à part les doutes que l'on peut émettre quant à l'application aux juifs du concept de « peuple » ou de « nation », il faut se garder de croire à une adhésion unanime des communautés israélites au sionisme. Il est bien évident aussi que cette opposition elle-même n'allait pas être unanime. Herzl allait en quelque sorte se heurter à des résistances sur sa gauche comme sur sa droite. Nous nous proposons donc, au risque de nous éloigner quelque peu de notre sujet, de broser avant toute chose un rapide tableau des deux courants oppositionnels principaux, sans lequel notre analyse nous paraîtrait incomplète.

(1) GINIEWSKY Paul, *Le Sionisme d'Abraham à Dayan*, Librairie Encyclopédique, Bruxelles, 1969, p. 107.

(2) Cf par exemple *Terre Ancienne, Terre Nouvelle*, HERZL Théodore, Rieder, Paris, 1931, p. 272.

(3) Cité par CHOURAQUI André, *Théodore Herzl, inventeur de l'Etat d'Israël*. Edt. du Seuil (Club des Editeurs), Paris, 1960, pp. 237-238.

Nous songeons tout d'abord au judaïsme orthodoxe. En effet, une des résistances les plus farouches devait venir des rabbins et des dirigeants des communautés juives d'Europe et des Etats-Unis (4), pour qui les sionistes contredisaient « le message prophétique de la judaïcité et le devoir de chaque juif d'appartenir sans réserve à la patrie où il vit » (5). Ainsi la communauté juive de Munich, ville choisie pour siège du premier Congrès Sioniste, allait demander officiellement à la commission préparatoire de trouver un autre lieu de réunion. Les grands rabbins de Londres et de Vienne dénoncèrent le concept de *nation* juive comme une invention des antisémites. L'Association des Rabbins allemands publia une déclaration solennelle où elle désignait les sionistes aux gentils comme de mauvais patriotes (6). Cette attitude illustre particulièrement bien la remarque qui souligne que depuis l'« existence du sionisme » la vieille et classique affirmation des antisémites selon laquelle les juifs ne constituent pas des « citoyens loyaux » trouve un semblant de justification » (7). En 1902 à Varsovie fut publié le *Sefer Daat Harabanim*, recueil de lettres de rabbins antisionistes (8). Pour toute réponse Herzl déclara : « Nous appellerons ces employés de synagogue qui s'opposent au mouvement de libération de notre peuple, les rabbins protestataires » (9).

Un second îlot de résistance, et non le moindre, fut constitué par l'Union Générale des Ouvriers Juifs de Lithuanie, Pologne et Russie (*Allgemeiner Yiddischer Arbeiterbund*), mieux connue sous le nom de Bund. Créé en 1894, ce parti regroupait différents noyaux ouvriers juifs, apparus en Russie quelques années auparavant. Ces noyaux rassemblaient des ouvriers et des artisans travaillant dans de petites entreprises et exposés dès lors à l'influence directe de leurs employeurs israélites bourgeois ou petits-bourgeois (10). De par sa composition professionnelle et sociale, le Bund était donc particulièrement sensible à l'idéologie nationaliste. De fait, si en 1899 il refuse encore de prendre en considération toute revendication nationale au nom de la solidarité prolétarienne, en 1901 déjà, au Congrès de Bialystok, il décide de considérer le peuple juif comme une nation (11). Sous l'influence des mouvements nationaux est-européens le nationalisme se faufila donc lentement à l'intérieur du Bund. Un pas de

(4) WEINSTOCK Nathan, *Le Sionisme contre Israël*, Fr. Maspéro, Cahiers libres nos 146, 147 et 148, Paris, 1969, p. 51.

(5) CHOURAQUI André, *op. cit.*, p. 158.

(6) GINIEWSKY Paul, *op. cit.*, p. 123.

(7) LIEBMAN Marcel, in *Politique Aujourd'hui*, Paris, juillet-août 1970, p. 53.

(8) WEINSTOCK Nathan, *op. cit.*, p. 51.

(9) GINIEWSKY Paul, *op. cit.*, p. 123.

(10) Cf LEON Abraham, *Conception matérialiste de la question juive*, Pionniers (coll. marxiste), Paris, 1946.

(11) WEINSTOCK Nathan, *op. cit.*, pp. 44, 47, 97 et 146.

plus est franchi en 1903, lorsque le parti ouvrier juif revendique l'autonomie au sein du Parti Ouvrier Social-démocrate Russe (P.O.S.D.R.) auquel il s'est joint dès 1898 au Congrès de Minsk. Il ira même plus loin et exigera d'être reconnu comme l'unique représentant du prolétariat juif. Cela lui fut refusé à une quasi-unanimité au II^e Congrès du Parti Social-démocrate Russe (12) qu'il allait quitter alors momentanément. Peu après, Lénine polémique avec le Bund, lancera un appel au parti dissident pour qu'il abandonne sa ligne particulariste (13), et aux prolétaires juifs pour qu'ils l'y forcent. Il faudra cependant attendre le Congrès de Stockholm en 1906 pour que le Bund réintègre véritablement la social-démocratie Russe. Notons encore qu'entre temps l'appel de Lénine avait été entendu, puisqu'un certain nombre de prolétaires israélites s'affilièrent directement au P.O.S.D.R. (14).

Pourtant, malgré cette adhésion à l'idéologie nationaliste, le parti ouvrier juif russe resta résolument antisioniste. Il ne renonça jamais à la lutte pour le socialisme en Russie au profit de cette même lutte dans une future et hypothétique Palestine juive. Il ne s'était d'ailleurs pas, comme on pourrait le croire, coupé des masses juives en adoptant cette position. En effet, aux environs de 1940, au moment où l'antisémitisme nazi entamait son travail immonde, le Bund antisioniste triomphait des partis sionistes aux élections communautaires israélites en Pologne (15).

Malgré cela l'adhésion la plus impulsive au sionisme fut surtout l'apauvrissement de juifs d'Europe Orientale et de Russie. En Occident elle fut moins spontanée, l'établissement et le développement du régime économique libéral, dans sa phase ascensionnelle, ayant posé les bases d'une véritable émancipation.

Il n'en reste pas moins que dès ses débuts le sionisme politique fut loin de recueillir la totalité des suffrages des collectivités israélites. Le caractère déjudaïsé de cette doctrine et de la pensée de son auteur ainsi fixé, son impact ainsi délimité, examinons maintenant son contenu.

II. Une pensée anti-démocratique et nationaliste.

« Je crois qu'une bonne constitution doit être d'une élasticité modérée » (16). « Je considère la monarchie démocratique et la république aristocratique comme les plus belles institutions politiques. La forme de

(12) LENINE V.I., Relation du Deuxième Congrès du POSDR, in *Œuvres complètes*. Edit. du Progrès, Moscou, 1966, tome VII, p. 24.

(13) LENINE V.I., *La situation du Bund dans le parti*, op. cit., p. 101.

(14) WEINSTOCK Nathan, op. cit., pp. 44, 47, 97 et 146.

(15) *Ibid.*

(16) (17) (18) HERZL Théodore, *L'Etat Juif*. Edit. de l'Herne, Paris, 1969, p. 109.

l'état et le principe de gouvernement doivent se trouver dans une opposition médiatrice » (17).

La forme d'état qui a la préférence de Herzl est la monarchie : « je suis un ami convaincu des institutions monarchique parce qu'elles rendent possible une politique permanente et représente l'intérêt, lié à la conservation de l'état d'une famille historiquement illustre née et élevée pour régner » (18).

D'ailleurs, « la démocratie, sans l'utile contrepoids d'un monarque, est sans mesure (...) conduite au bavardage parlementaire et à la vilaine catégorie des politiciens professionnels. Et puis les peuples actuels ne se prêtent pas à la démocratie absolue, et je crois que dans l'avenir ils s'y prêteront de moins en moins. La pure démocratie suppose notamment des mœurs très simples, et nos mœurs se compliquent de plus en plus avec (...) la marche du progrès » (19). De toute manière, « les masses sont encore pires que les parlements, accessibles à toutes les croyances erronées et toujours bien disposées à l'égard de tous les braillards. Devant un peuple assemblé, on ne peut faire ni politique extérieure, ni politique intérieure » (20).

Bref, « la politique doit être faite d'en haut ». C'est pourquoi, la constitution sera rédigée par le « Conseil des Jurisconsultes politiques » (21), sorte de comité restreint de spécialistes qui enfantera dès lors une œuvre purement aristocratique. C'est pourquoi aussi, le peuple « acceptera (...) avec reconnaissance la constitution » qu'on lui donnera, mais là où des résistances se produiront, la société doit les briser, « elle ne peut se distraire de son œuvre par des individus bornés ou mal intentionnés » (22). L'opposition politique est donc néfaste pour l'état. Il faut alors limiter au maximum ses possibilités d'expression. C'est peut-être pour cela que « des élections trop fréquentes ne valent rien » (23) et que « les fonctionnaires en activité ne doivent sous aucun prétexte se mêler aux fonctions publiques (24) ».

Cette politique « de haut en bas » se retrouve partout chez Théodore Herzl. Prenons par exemple l'ébauche de théorie de l'Etat qu'il esquisse au sujet du problème juif. Le fondement juridique de l'Etat est un quasi-contrat social, dit-il. Il transpose pour l'expliquer une notion de droit romain, le *negotiorum gestio*, du plan civil sur le plan international. Sa conception est la suivante : le *negotiorum gestio* permet à chacun de

(19) *Ibid.*, pp. 109-110.

(20) *Ibid.*, p. 110.

(21) *Ibid.*, p. 109.

(22) *Ibid.*, p. 111.

(23) HERZL Théodore, *Terre Ancienne, Terre Nouvelle*, op. cit., p. 320.

(24) *Ibid.*, p. 35.

prendre en charge les affaires d'un individu empêché, en cas de danger. Celui qui entreprend cette gestion est le gestor. Il n'a pour ce faire qu'un mandat confié par une « nécessité supérieure » dont le contenu varie essentiellement. La gestion vise le bien du peuple auquel appartient le gestor lui-même (25). Comme l'état prend naissance dans le combat du peuple pour son existence, il est impossible de lui demander un « mandat en bonne et due forme » (26). Dès lors le gestor de l'état est légitimé quand la chose publique est en danger et que le peuple est empêché. Par son intervention le gestor se lie au peuple par un quasi-contrat qui le rend entièrement responsable par rapport à lui. Ainsi le peuple juif « empêché » dans la Diaspora nécessite un gestor pour ses affaires politiques.

La nature même de cette théorie à base quasi-contractuelle est anti-démocratique car elle implique déjà la prédominance d'une élite, d'un chef, d'une avant-garde travaillant sans aucun contrôle de leurs mandants.

La pensée de Herzl est profondément empreinte de cet esprit. Ne concevant pour la démocratie et les masses que méfiance, mépris et scepticisme son attitude à l'égard du peuple juif en particulier sera conséquente. En réunissant ce dernier en congrès il entame certes une politique « de bas en haut », mais ce n'est là, comme l'affirme un de ses principaux biographes, qu'un pis-aller (27). En recourant à une souscription populaire pour financer son entreprise sioniste, il ne fait que pallier la passivité de riches financiers juifs. Herzl n'adoptera donc une conduite démocratique ou ne fera appel aux masses que là où la force des choses l'y contraindra. Ce seront toujours des nécessités impérieuses qui le forceront à abandonner momentanément son attitude « aristocratique ». Il en sera de même lorsqu'il recourra à des méthodes socialistes ou socialisantes. On y reviendra.

D'autre part, même quand il y recourt, les procédés démocratiques demeurent selon lui d'un usage dangereux. Il reste persuadé qu'il court un risque énorme : « Il est impossible, dit-il, de garder le contrôle des masses, une fois qu'elles se mettent en marche » (28). Il vaudrait beaucoup mieux, et d'abord pour eux-mêmes, que les « grands nous donnent leur appui bienveillant, car nous les aurons libérés de la menace d'une révolution qui pourrait commencer chez les juifs et finir on ne sait où » (29), ajoute-t-il. Et pour que nous soyons bien sûrs que c'est là sa véritable pensée, un de ses biographes les plus autorisés précise : certes

(25) (26) HERZL Théodore, *L'Etat juif*, op. cit., pp. 101-102.

(27) TEILHAC Ernest, *L'Etat d'Israël a-t-il 50 ans ?* Annales de la Faculté de Droit, Beyrouth, 1951, p. 72.

(28) Cité par CHOURAQUI André, op. cit., pp. 152-153.

(29) (30) *Ibid.*, p. 225.

Herzl écrivait cela en 1895, « au temps de sa plus grande exaltation, mais cete vision reste gravée en lui pour toujours » (30).

Enfin, et sur un plan mineur, cet aspect des choses se retrouve dans la conception qu'a Théodore Herzl de la violence. A propos de la question juive il note : pour résoudre le problème juif, « il faudra que les juifs veuillent et imposent les conditions de leur émancipation ; ils devront répondre à la violence par la violence : une bonne demi-douzaine de duels ferait beaucoup pour améliorer la position des juifs dans la société » (31). La violence pour lui, c'est donc le duel. Violence aristocratique s'il en est !

S'il ne croit pas à la démocratie, s'il ne croit pas aux masses, Théodore Herzl ne croit pas non plus à l'humanité.

« Je crois à l'ascension progressive de l'homme vers une civilisation toujours plus élevée. Seulement, je considère cette ascension comme désespérément lente. S'il nous fallait attendre que le sens moral même de la moyenne des hommes s'épurât jusqu'à la tolérance (...) notre vie et celle de nos fils, de nos petits-fils et de nos arrière-petits-fils n'y suffirait pas » (32).

Chacun doit dès lors s'employer à l'élimination de son infortune personnelle : « nous devons toujours commencer à faire disparaître un peu de misère, ne fût-ce que provisoirement notre propre misère à nous » (33). Voilà le devoir des hommes, dût-il avoir pour prix la création de « nouvelles différences » entre eux (34). « La fraternité universelle n'est même pas un beau rêve » (35). Ceux qui croient que « nous devrions plutôt faire disparaître les anciennes frontières » qui divisent l'humanité, plutôt que d'en créer de nouvelles, ne sont que « des rêveurs dignes d'amour » (36) dont « le vent dispersera à jamais les os » (37). Seuls les « sentiments patriotiques » fleuriront à jamais (38). « Celui qui voudrait fonder l'amélioration de l'état de choses actuel sur la bonté de tous les hommes écrirait (...) une utopie » et se livrerait à un « pur radotage sentimental » (39).

Il en va ainsi de la question juive : « jusqu'à ce jour, la plupart d'entre nous croyait que la solution au problème juif, devait être attendue avec patience dans le cadre général du progrès de l'humanité. Mais quand un peuple à tous égards si avancé et si hautement civilisé peut faire une telle volte-face, que pouvons-nous attendre des autres peuples qui n'en sont pas encore là où les Français se tenaient il y a cent ans » (40). « La

(31) *Ibid.*, pp. 90-91.

(32) HERZL Théodore, *L'Etat juif*, op. cit., p. 17.

(33) (34) (35) (36) (37) (38) *Ibid.*, p. 122.

(39) *Ibid.*, pp. 39-40.

(40) CHOURAQUI André, op. cit., pp. 113-114.

question juive existe partout où les juifs vivent en nombre tant soit peu considérable. Là où elle n'existait pas, elle est importée par les immigrants juifs. Nous allons naturellement là où l'on ne nous persécute pas, et là encore la persécution est la conséquence de notre apparition » (41). Donc, « la haine des juifs se manifeste partout tantôt sur un point, tantôt sur un autre, dans le Midi, dans le Nord ; aucun des pays civilisés n'est assez avancé pour s'en affranchir ; aucun des pays à demi civilisé n'est assez arriéré pour ignorer les dernières formes et les derniers slogans de l'antisémitisme » (42).

« Pouvons-nous espérer des temps meilleurs, prendre patience, attendre avec résignation que les princes et les peuples de la terre reviennent à des dispositions plus favorables à notre égard ? Je dis que nous ne pouvons attendre aucun revirement d'opinion (...). Les peuples chez lesquels habitent les juifs, sont, sans exception, ouvertement ou honteusement antisémites » (43). « Partout les juifs sont traqués (...), ils sont détestés qu'ils soient riches ou pauvres ou de condition moyenne. On leur en veut également d'amasser les richesses ou de les gaspiller » (44). « Parmi les populations, l'antisémitisme grandit de jour en jour, d'heure en heure, et doit continuer à grandir parce que les causes continuent à exister et ne sauraient être supprimées » (45).

Scepticisme, pessimisme à l'égard de l'humanité et de son avenir, inéluctabilité de l'antisémitisme, tels sont en résumé les traits de base de la pensée de Théodore Herzl. « Dans ces conditions, les juifs étaient condamnés ou bien à devenir les ennemis mortels d'une société pourrie d'injustices, ou bien à se chercher un lieu de refuge » (46).

Dans « l'Etat Juif », il est admis que « la détresse des juifs n'est point la seule qu'il y ait dans le monde » (47). Mais à priori, Théodore Herzl refuse de lier le sort des juifs à celui des autres individus opprimés. Cette pensée ne semble même pas l'effleurer.

Il poursuit : Le Moyen Age confinait les juifs dans les affaires d'argent, « maintenant, le même fait se reproduit. On nous pousse à nouveau au trafic de l'argent, qui, présentement, s'appelle la Bourse, en nous fermant toutes les autres branches d'industrie (...). De plus, nous produisons incessamment des intelligences moyennes qui demeurent sans débouchés et qui, par cela même, constituent un danger social (...). Les juifs cultivés

(41) HERZL Théodore, *L'Etat juif*, op. cit., p. 18.

(42) Cité par CHOURAQUI André, op. cit., p. 200.

(43) HERZL Théodore, *L'Etat juif*, op. cit., p. 33.

(44) HERZL Théodore, *Terre Ancienne, Terre Nouvelle*, op. cit., p. 73.

(45) HERZL Théodore, *L'Etat juif*, op. cit., pp. 38-39.

(46) HERZL Théodore, *Terre Ancienne, Terre Nouvelle*, op. cit., p. 73.

(47) HERZL Théodore, *L'Etat juif*, op. cit., p. 122.

et sans fortune vont tous aujourd'hui naturellement vers le socialisme. La bataille sociale devrait donc, en tous cas, être livrée sur notre dos puisque nous nous trouvons, aussi bien dans le camp capitaliste, que dans le camp socialiste, sur les points les plus exposés » (48).

Herzl repousse donc le socialisme parce qu'il constitue un danger physique pour le peuple juif. Un des biographes de Herzl, M. Baruch Hagani, notait cependant au lendemain de la Révolution d'Octobre : « que l'on ne nous objecte pas aujourd'hui, que la Révolution Russe a résolu la question juive dans le sens de l'émancipation et que, par suite, le sionisme a perdu sa raison d'être. L'antisémitisme, hélas, n'a pas dit son dernier mot en Russie où il constitue l'un des atouts les plus précieux des puissances de réaction... » (49).

Remarque instructive puisque l'on pourrait croire que l'antisémitisme n'est pas mort et que le sionisme reste donc à l'ordre du jour, dans la mesure où la réaction qui se sert de la haine anti-juive, pour lutter contre le pouvoir révolutionnaire, n'a pas été entièrement éliminée. Mais même la disparition de l'antisémitisme constitue un danger pour les juifs, car l'émancipation ne ferait que les transformer en Russes israélites, en Belges israélites, en Polonais israélites, etc, etc.

Herzl n'a-t-il pas dit : « On ne remarque pas que notre prospérité nous affaiblit en tant que juifs, et nous fait perdre notre individualité. L'oppression seule fait revivre en nous la conscience de notre origine » (50). « J'ai déjà parlé de notre assimilation. Pas un seul instant je ne dis que je la désire. Notre personnalité ethnique est historiquement trop notoire, et malgré toutes les humiliations, trop haute pour que sa disparition soit désirable » (51). Ailleurs il précise : « Si tous les juifs de France, ou quelques-uns d'entre eux, s'élèvent contre le projet sioniste (...) ma réponse sera bien simple, cette affaire ne les concerne pas du tout (52), ce sont là des Français israélites (...) tandis que ceci est une affaire intérieure des juifs » (53).

L'oppression est donc un élément essentiel pour le sionisme parce qu'elle le justifie, le suscite et l'entretient. Mais alors, le sionisme visant la disparition de l'antisémitisme, et son aboutissement étant la création d'un Etat juif, « les juifs n'auraient sans doute plus d'ennemis dans leur propre Etat », interroge Herzl lui-même. Non, répond-il, car « mon avis

(48) *Ibid.*, pp. 33-34.

(49) HAGANI Baruch, *Théodore Herzl. Le sionisme politique et son fondateur*. Payot, Paris, 1918, p. 224.

(50) (51) HERZL Théodore, *L'Etat juif*, *op. cit.*, p. 40.

(52) Cité par CHOURAQUI André, *op. cit.*, p. 259.

(53) HERZL Théodore, *L'Etat juif*, *op. cit.*, p. 24.

est que, comme toutes les autres nations, les juifs auront toujours assez d'ennemis » (54). Sinon, reconnaît-il, « le judaïsme périrait » (55).

De l'aveu et de l'avis de Herzl, l'oppression, ou l'hostilité si l'on préfère, est indispensable pour l'existence du judaïsme. Partant, le seul apport de l'Etat juif serait de mettre un terme à la Diaspora (56). « Aussi longtemps que la civilisation ne s'écroulera pas, la dispersion des juifs ne pourra plus se répéter » car, « la civilisation actuelle a assez de puissance pour se défendre » (57).

Il est troublant de rapprocher ces quelques phrases de « l'inventeur de l'Etat d'Israël », de la déclaration qu'a faite Hannah Zemer, dirigeante du Mapai, à Jean-Francis Held le 30 mai 1967, une semaine avant la guerre des Six-Jours : « S'il le faut nous allons faire cette guerre que nous détestons, cette guerre impossible à gagner définitivement, parce qu'Israël, en ce moment au moins, ne peut oublier qu'il est juif. En bien ou en mal, le danger de mort nous confirme juif, nous refait juif... » (58).

III. Une pensée cosmopolite et réformiste.

Il serait injuste de nous arrêter seulement aux pensées et aux actions de Théodore Herzl qui choqueront sans doute la mentalité démocratique et libérale contemporaine. Aussi nous proposons-nous maintenant de mettre l'accent sur d'autres aspects de cette pensée. Ils portent pour la plupart sur le cosmopolitisme qui devrait caractériser sa nouvelle société, sur quelques traits de démocratie formelle et sur quelques droits économique-sociaux qui caractérisent aujourd'hui presque tous nos régimes occidentaux.

Théodore Herzl était un laïque. Il se prononce donc pour un Etat, une société laïque. Une république se doit, selon lui, d'être d'ordre temporel (59). Dans l'Etat juif, en l'occurrence, la synagogue sera séparée de l'Etat. Cet Etat ne peut être une théocratie car « la nouvelle société repose essentiellement sur des idées qui sont la résultante de toutes les civilisations (...) Il serait dès lors immoral que nous refusions à un homme, quelle que soit son origine, sa race ou sa croyance, de participer à nos glorieuses et rudes conquêtes (...) Ce que nous sommes, nous le devons aux autres civilisations ». D'où, absence de lois raciales et liberté de culte la plus large : « laissez-moi vous dire que (...) nous ne faisons aucune différence entre les hommes. Nous ne demandons à personne de quelle croyance ou de quelle race il se réclame. Il nous suffit

(54) (55) (56) (57) *Ibid.*, p. 122.

(58) ROULEAU E., HELD J.F., LACOUTURE J., LACOUTURE S., *Israël et les Arabes, le troisième combat*. Seuil, Paris, 1967, p. 52.

(59) HERZL Théodore, *L'Etat juif, op. cit.*, p. 112.

qu'il soit un homme (60). Les principes d'humanité seront toujours en honneur chez nous. En ce qui concerne les religions, vous trouverez ici, à côté de nos temples, les édifices religieux des chrétiens, des musulmans, des bouddhistes et des brahmanistes » (61).

A ceux qui voudront battre en brèche ces principes, il faudra tenir le langage suivant : « ... Un non-juif ne saurait être admis dans la nouvelle société ! Moins on sera pour partager le gâteau, plus la part de chacun sera belle ! Vous croyez peut-être que c'est là votre intérêt immédiat ? Non, ce n'est pas vrai ! Pour appauvrir, pour stériliser ce pays, rien de plus décisif que cette politique imbécile et égoïste. Nous tenons et nous luttons, nous, pour le principe que quiconque (...) a servi dans la nouvelle société, peut en devenir membre, à quelque nation, à quelque confession, il appartienne. Et c'est pourquoi je vous dis que vous devez maintenir avec fermeté ce qui fait notre grandeur : la largesse d'esprit, la tolérance, l'amour de l'humanité ! Alors seulement Sion est Sion » (62). D'ailleurs « les arrivants de la dernière heure ne nous feront pas plus pauvres, mais plus riches (...) Plus il arrive de travailleurs, plus il y a de pain, quand l'ordre social est basé (...) sur la justice (...) C'est pourquoi nous devons dire à notre prochain : Frère, sois le bienvenu » (63). « L'étranger doit être bien accueilli chez nous ! » (64).

Signalons à ce propos que la pensée de Herzl nous paraît poser plus de problèmes qu'elle ne veut en résoudre. Car enfin, comment un Etat juif s'intégrera-t-il à son milieu naturel, comment sera-t-il cosmopolite, puisque, souvenons-nous, il doit être entouré d'hostilité pour être juif ? En quoi sera-t-il juif s'il est cosmopolite ? Et s'il est cosmopolite qu'apporte-t-il de plus aux juifs que l'émancipation dans leur patrie d'origine ?

Théodore Herzl est un partisan fervent de l'économie libérale. Constatant la menace subversive que constituaient les juifs opprimés, il déclarait qu'il fallait se dépêcher de créer un « parti socialiste » afin de conserver « les fondements essentiels de la civilisation et du régime libéral », et empêcher les juifs de détruire tout à fait l'ordre social existant (65). Il va ainsi imaginer plusieurs moyens pour surmonter l'antagonisme qui existe entre la bourgeoisie et le prolétariat, pour adoucir les « meules de pierre du capitalisme » (66), pour affaiblir « sa puissance indue » (67). Il n'hésite pas à recourir à des instruments spécifiquement socialistes mais

(60) (61) HERZL Théodore, *Terre Ancienne, Terre Nouvelle*, op. cit., p. 74.

(62) *Ibid.*, pp. 155-156.

(63) *Ibid.*, pp. 168 et ss.

(64) *Ibid.*, p. 309.

(65) Cité par CHOURAQUI André, op. cit., p. 90.

(66) HERZL Théodore, *Terre Ancienne, Terre Nouvelle*, op. cit., p. 90.

(67) *Ibid.*, pp. 95-96.

très vite il ajoute : « Nous ne sommes collectivistes que là où l'exigent les énormes difficultés de la tâche. Pour le reste nous soignons et cultivons l'individu avec ses droits. La propriété privée doit se développer chez nous, libre et respectée, comme la base économique de l'indépendance » (68). Dans l'ensemble, Théodore Herzl va donc se contenter d'aménager certains côtés de la société industrielle libérale.

L'enseignement, par exemple, doit être gratuit à tous les degrés (69). Alors que la social-démocratie lutte pour la journée de travail de 9 heures et ne fait que rêver à celle de 8, alors que l'Internationale exige depuis son Congrès de Genève de 1866 la fixation légale de la journée légale de huit heures, Herzl, audacieusement, prône quant à lui la journée de 7 heures (70). Les femmes ne doivent pas être admises aux lourds travaux et ne doivent pas faire d'heures supplémentaires. Les femmes enceintes devraient être dispensées de tout travail et devraient recevoir une nourriture fort riche et fort abondante (71). Il faut instaurer l'égalité des sexes au point de vue juridique. Cette égalité inclut le droit à l'électorat et à l'éligibilité (72). Quant à la sécurité des travailleurs elle sera garantie par un système d'assurance sociale (73), etc. etc...

Cette « nouvelle société », Herzl la veut universelle : « Elle pourrait exister partout, dans chaque pays (...) Le passage à cette forme de société est concevable partout où il y a des coopératives et des cartels. L'Etat sous sa forme ancienne n'a pas besoin pour cela de disparaître, au contraire (...) il abrite le développement de la Nouvelle société qui vient l'améliorer (...), le perpétuer. C'est la coexistence des choses à laquelle j'ai foi... » (74).

Quant à la formule sioniste proprement dite, le retour à la terre des ancêtres, elle est elle aussi universelle : « Il faut d'abord que ses immenses étendues de terre (il s'agit de l'Afrique P.H.) soient abordables pour la population débordante des états européens (...) non pas seulement les Blancs ! les Noirs aussi. Le problème des peuples opprimés n'est pas encore entièrement résolu (...) La question des Noirs (...), je voudrais encore travailler à préparer le retour des Noirs » (75).

Le schème sioniste n'est donc pas spécifiquement juif. Il est, selon Herzl, apte à résoudre le problème d'autres minorités nationales opprimées.

(68) HERZL Théodore, *L'Etat juif*, op. cit., p. 74.

(69) HERZL Théodore, *Terre Ancienne, Terre Nouvelle*, op. cit., p. 88.

(70) HERZL Théodore, *L'Etat juif*, op. cit., p. 58.

(71) *Ibid.*, p. 59.

(72) HERZL Théodore, *Terre Ancienne, Terre Nouvelle*, op. cit., p. 83.

(73) TEILHAC Ernest, op. cit., p. 106.

(74) HERZL Théodore, *Terre Ancienne, Terre Nouvelle*, op. cit., p. 326.

(75) *Ibid.*, pp. 187-188.

Cette façon de voir évoque la pensée de Marcus Garvey qui conçoit comme solution au racisme américain, le retour des Noirs en Afrique.

Un dernier point, secondaire peut-être, mais qui va nous permettre d'enchaîner avec la suite de notre analyse, est l'enthousiasme de Herzl pour le progrès technique. Il entrevoit avec justesse les possibilités que l'amélioration technologique offre à l'homme. Il est persuadé qu'elle ne peut qu'engendrer le progrès social : « J'estime, dit-il, que la lumière électrique (...) a été inventée (...) pour que, à sa clarté, nous résolvions les questions qui préoccupent l'humanité (76) ». « Tous les hommes doivent avoir une patrie. Car alors ils deviendront meilleurs les uns pour les autres ; car alors ils s'aimeront mieux et se comprendront mieux » (77) avait-il déclaré. Or voilà que maintenant « les distances à la surface de la terre sont franchies (...), nous parcourons sur des navires gigantesques des mers jadis inconnues, des chemins de fer sûrs nous conduisent au sommet de montagnes (...) et cependant nous sommes tourmentés par les souffrances que cause l'étroitesse » (78).

Plus rien ne s'oppose donc à ce que chaque homme ait sa patrie, chaque nation son territoire. Plus rien ne s'oppose à ce que le peuple juif fasse lui aussi œuvre colonisatrice, puisque la science lui fournit les moyens de réaliser son destin historique.

Constatons que la pensée de Herzl a elle aussi recours à la science à un moment où le scientisme hantait toutes les philosophies et où libéraux, socialistes et conservateurs l'invoquaient pour justifier les options les plus opposées.

IV. Colonialisme, antisémitisme et révolution sociale.

Dès maintenant la question juive apparaît sous son vrai jour : une question d'espace. « Il lui semblait d'un anachronisme inouï qu'un peuple entier manquât d'air dans le siècle de la colonisation » (79), note Baruch Hagani.

Quand un peuple, dit l'auteur de l'« Etat Juif », connaît un excès de population, on résoud le problème du manque de débouchés par la colonisation. Pourquoi ne pas faire la même chose avec le peuple juif, puisque la question juive est aussi une question de surpopulation (80). Certes le colonialisme ne signifie pas encore alors ce qu'il signifie aujourd'hui.

(76) HERZL Théodore, *L'Etat juif*, op. cit., p. 18.

(77) HERZL Théodore, *Terre Ancienne, Terre Nouvelle*, op. cit., p. 188.

(78) HERZL Théodore, *L'Etat juif*, op. cit., p. 17.

(79) HAGANI Baruch, op. cit., p. 220.

(80) HERZL Théodore, *Zionistische Schriften*, tome II, pp. 160 ss.

L'apparition au sein de la Communauté Internationale des pays socialistes et des pays issus de la décolonisation a fortement contribué au sens péjoratif actuel de ce terme. Mais quoiqu'il en soit, des voix n'ont pas manqué de se faire entendre pour condamner différentes entreprises colonialistes comme la guerre de l'opium, la prise d'Alger ou l'écrasement de la révolte des Boers.

A propos de la colonialisation de l'Inde, Richard Cobden écrivait en octobre 1857 : « L'Hindoustan doit être gouverné par ceux qui vivent de ce côté-là du globe. Son peuple préférera être mal gouverné — selon nos idées — par des personnes de sa propre couleur et de sa famille que de se soumettre à l'humiliation d'être gouverné par une succession d'intrus de passage venant des antipodes » (81). Au moment de la question canadienne, un professeur d'histoire à Oxford, Goldwin Smith, constatait dans une correspondance adressée au Daily News en 1863 : « Envahir et conquérir une nation indépendante, sans provocation, est un acte qui, dans l'état présent de l'opinion, ferait reculer même les Américains. Le refus manifeste des Canadiens de se laisser annexer, lors des derniers événements, constitua un obstacle plus redoutable que nos armes ou les leurs » (82). Prosper Enfantin, un des fondateurs du Saint-Simonisme, notait : « (...) J'ai eu l'avantage de voir des têtes coupées ou des corps sans tête, de voir des blessés, d'entendre le canon et le sifflement des balles (...) ce serait suffisant pour m'empêcher (...) de me reprendre à aimer le monde tel qu'il est, et de ne plus songer à le changer... Voilà donc ce qu'on appelle encore... porter la civilisation dans un pays » (83). Charles Fourier ajoutait : « L'esprit mercantile a étendu la sphère des crimes ; à chaque guerre il porte les ravages dans les deux hémisphères (...) ; la terre n'offre plus qu'un affreux chaos d'immoralité, et la civilisation devient plus odieuse aux approches de sa fin » (84). Enfin, dégagé de la faiblesse, de la timidité et de l'incohérence du système de pensée des « utopistes », le marxisme allait propager un anti-colonialisme bien plus radical encore.

Théodore Herzl, en tant qu'intellectuel et journaliste, pouvait-il ignorer ces clameurs ? En fait, il lui était difficile de n'avoir pas compris ce que représentait vraiment cet expansionnisme et la menace qu'il faisait peser sur la paix du monde. Et ce, d'autant moins que la conquête progressive du régime représentatif et l'extension du droit de suffrage ouvraient peu à peu aux anti-colonialistes la précieuse audience des tribunes parlemen-

(81) Cité par MERLE Marcel, *L'anticolonialisme européen de Las Casas à Marx*, A. Colin, Paris, 1969, pp. 325-326.

(82) *Ibid.*, p. 334.

(83) *Ibid.*, pp. 347-348.

(84) *Ibid.*, p. 350.

taires. Pourtant il écrivait : « La colonialisation (...) est une idée moderne et dans les temps modernes, seules les nations avancées l'ont pratiquée, de telle façon que le philosophe de l'histoire peut dire : telle nation est en progrès car elle pratique la colonisation » (85). Ailleurs encore il la considère comme un facteur de paix sociale (86). En 1902 il entrera en négociation serrée avec Joe Chamberlain, Secrétaire Britannique aux Colonies, principalement lorsque celui-ci rentrera de son voyage de pacification en Afrique du Sud (87).

L'attachement de Herzl à l'Angleterre ou plutôt à l'Empire Britannique et à ses méthodes coloniales est un fait remarquable qui, comme on le verra, relève de son attachement à la colonisation. « Dès le moment où j'entrai dans le mouvement, mes yeux furent tournés vers l'Angleterre, parce que je vis que, en raison de la situation générale des choses là-bas, c'était le centre de gravité où le levier pouvait être appliqué » (88). L'instrument de colonisation qui a la préférence de Herzl est celui qu'utilise Londres le plus fréquemment : une Chartered, une compagnie souveraine (89). Dans le cadre du sionisme, la Chartered juive s'appellera *Jewish Company*. Il est significatif que, dans les traductions françaises du « Judenstaat », ces mots restent écrits en anglais. Le rôle de cette compagnie est de négocier « avec les autorités souveraines des territoires en question (...) sous le protectorat des puissances européennes » (90). Elle sera constituée conformément au droit anglais, sous la protection de la Grande Bretagne, et aura son siège social à Londres (91).

Ces compagnies à charte constituent véritablement la clé de voûte de la structure impérialiste anglaise, comme l'indiquent les chiffres suivants. En 1876, l'Angleterre possède déjà de vastes territoires en Afrique :

Côte Occidentale	16.640
Iles Atlantiques	125
Cap et dépendances	241.500
Natal	21.000
Ile Maurice et dépendances	900
	279.165
	milles carrés

(85) HERZL Théodore, *Zionistische Schriften*, op. cit., pp. 150 ss.

(86) HAGANI Baruch, op. cit., p. 221.

(87) *Ibid.*, pp. 183 ss.

(88) COHEN Israël, *Le Mouvement sioniste*. La Terre Retrouvée, Paris, 1946, p. 73.

(89) HAGANI Baruch, op. cit., pp. 128 ss.

(90) HERZL Théodore, *L'Etat juif*, op. cit., p. 44.

(91) *Ibid.*, pp. 49 ss.

En 1898 ces possessions se chiffraient à 2.514.692 milles carrés ! Au sein de cette vertigineuse expansion le pourcentage de territoires soumis à des compagnies à charte s'évaluait grosso modo à 70 %, répartis de la manière suivante.

Compagnie du Niger	500.000 milles carrés
Compagnie de l'Afrique Orient.	750.000 milles carrés
Compagnie de l'Afrique du Sud	500.000 milles carrés

« En tenant compte seulement de ce que lui ont acquis ses compagnies souveraines, l'Angleterre a donc, durant cette période, sextuplé son domaine colonial en Afrique. Sur un autre point du monde, la Compagnie Anglaise de Bornéo (...) occupe un territoire moins vaste, dont l'étendue ne dépasse pas 31.000 milles carrés, mais qui, indépendamment de ses richesses naturelles, offre à l'Angleterre *un point stratégique important* (souligné par nous, P.H.) dans l'Archipel Malais » (92).

Ce dernier point est à retenir si l'on rapproche la dévotion de Herzl pour le colonialisme anglais, et cette phrase : « C'est par la Palestine que passera, dans un avenir qui pourrait bien ne pas être trop éloigné, la *voie commerciale* et culturelle qui mènera à l'Asie » (93).

Dès lors si le sionisme a progressé à la faveur des persécutions anti-sémites, ni cette force, ni le fait qu'il offre un prolongement concret à l'aspiration millénaire des Juifs : « l'an prochain à Jérusalem », ne semble suffisant pour expliquer le développement que nous lui connaissons aujourd'hui.

En effet, d'un côté l'acceptation de la formule rituelle n'équivaut pas nécessairement à la volonté de restaurer Israël et peut-être bien s'apparenter à la croyance dans la reconstruction du Temple. Il suffit de considérer l'opposition qu'a soulevé le sionisme dans les milieux rabbiniques pour s'en persuader. Et d'un autre côté le sionisme politique s'accorde parfaitement avec l'évolution de la politique extérieure des grandes puissances européennes. Cette coïncidence fut suffisante pour leur faire comprendre que ce mouvement, qui quémande leur appui, était à même de favoriser leurs intérêts politiques internationaux. L'aspect politique du sionisme herzlien n'a pas pu ne pas attirer l'attention d'hommes d'Etat que les mouvements sionistes d'inspiration religieuse ou culturelle auraient laissés indifférents ou avaient effectivement irrités (94). Et si les démarches de Herzl auprès de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Russie, de

(92) CARTON DE WIART Edmond, *Les Grandes Compagnies Coloniales Anglaises du XIX^e siècle*. Paris, 1899, pp. 240 ss.

(93) Cité par CHOURAQUI André, *op. cit.*, p. 201.

(94) Cf les rapports entre le sionisme culturel russe et l'autorité tsariste.

l'Italie, de la Turquie, du Saint-Siège... se sont toutes soldées par un échec, c'est que finalement la création d'un Etat Juif s'avérait inutile ou encombrant pour ces gouvernements ou encore, que leurs offres s'éloignaient trop du sionisme et engendraient dès lors son refus (95).

Ainsi nous savons par exemple que, dès 1839, les Anglais ont songé à rétablir une nation juive en Palestine afin de contrebalancer la pénétration franco-russe au Moyen-Orient (96).

La pensée de Herzl ne pouvait d'ailleurs pas manquer d'encourager les puissances dans ce sens : « Notre retour au pays des ancêtres (...) est aussi une question d'actualité politique pour celles des puissances qui ont des intérêts en Asie » (97). « Pour l'Europe, nous constituerions là-bas (Palestine P.H.) un morceau de rempart contre l'Asie, nous serions la sentinelle avancée de la civilisation contre la barbarie. Nous demeurerions comme pays neutre, en rapports constants avec toute l'Europe, qui devrait garantir notre existence » (98). « La Grande Bretagne, la libre Angleterre, qui a les yeux fixés sur les sept mers, nous comprendra et comprendra nos aspirations » déclarait-il encore au IV^e Congrès (99).

On pressent très bien ici le futur conflit qui opposera Israël à ses voisins. On peut en effet se demander comment s'exercera la souveraineté juive au sein d'une administration autonome, sur un territoire destiné à servir de base matérielle à la réunification du peuple juif dispersé. Quelle sera la situation d'un état juif caractérisé par les précédents éléments, conçu comme un bastion de la civilisation occidentale en terre « barbare » et destiné à payer la protection accordée par cette civilisation par la défense de ses intérêts commerciaux ? Quelle sera l'attitude d'un tel état à l'égard des mouvements nationaux de libération des peuples autochtones voisins ? Quelle sera enfin son attitude vis-à-vis de la population indigène ?

Pour réaliser son projet Herzl a donc logiquement lancé la stratégie de son organisation sur la même voie que celle de la politique mondiale des grandes puissances de son temps. Deux éléments subsidiaires vont compléter cette attitude : l'antisémitisme et la menace révolutionnaire.

*
**

Le moteur qui ébranlerait la Diaspora et la transporterait en Terre Promise était pour Herzl la détresse des Juifs, corollaire de leur oppression, de l'antisémitisme. Cela veut dire l'utilisation non seulement de

(95) Cf l'offre britannique concernant le Tanaland ou le territoire de Nandi.

(96) ALEM J.P., *Juifs et Arabes, 3000 ans d'histoire*. B. Grasset, Paris, 1968, p. 62.

(97) Cité par CHOURAQUI André, *op. cit.*, p. 218.

(98) HERZL Théodore, *L'Etat juif*, *op. cit.*, pp. 45 et 46.

(99) Cité par CHOURAQUI André, *op. cit.*, p. 218.

cette détresse, mais aussi de l'appui de ceux-là même qui sont à l'origine des persécutions anti-juives. En août 1903, 4 mois après le massacre de Kischineff (100), Herzl entame des négociations avec le gouvernement tsariste. Sa démarche soulève dans le monde juif de très violentes protestations (101), car celui qu'il va voir est Vyacheslav Plehve, Ministre de l'Intérieur du Tsar. A ce titre ce personnage est déjà responsable du pogrom de Kischineff, mais il est en outre son inspirateur et, depuis 1880, le principal agitateur antisémite russe (102). D'ailleurs le sens de la démarche ne fait aucun doute. La comtesse Korvin-Piatrovskaja (103), laquelle obtint pour Herzl l'audience auprès de Plehve, déclarait elle-même : « Plehve (...) de tout son cœur (...) soutiendra un mouvement qui se propose de faire émigrer les juifs sans esprit de retour » (104). Or, le voyage de Herzl en Russie visait précisément à démontrer au gouvernement tsariste antisémite l'intérêt qu'il aurait à appuyer le projet qui visait à débarrasser son pays de quelques millions de citoyens jugés par lui indésirables (105). Le même raisonnement motive la démarche de Théodore Herzl auprès de Guillaume II : il lui propose l'évacuation du trop-plein de juifs allemands (106). Dans le même sens va encore cette idée : le capital social de la Compagnie peut être trouvé par un emprunt auquel souscriraient également les chrétiens désireux de se débarrasser des juifs (107). Il en va toujours de même pour cette phrase que Herzl écrivit en 1895 : « Paix aux Juifs ! Victoire aux chrétiens (...) Les antisémites ont eu raison (...) On priera dans les Temples pour la réussite de notre œuvre grandiose, mais dans les églises aussi ! » (108).

Si l'on veut bien admettre que la question juive n'est pas posée par les juifs mais par les antisémites, il faut bien reconnaître alors que le sionisme approche le problème sous le même angle. Il saisit véritablement la condition du juif comme un problème (109) pour les Gentils, qu'il convient de résoudre par son éloignement. Il ne lutte donc pas contre l'antisémitisme, mais l'utilise bien au contraire.

Le sionisme et l'antisémitisme sont par conséquent parfaitement compatibles. Herzl l'a d'ailleurs reconnu implicitement lorsqu'il notait (110) :

(100) Pogrom particulièrement meurtrier qui ensanglanta la Russie en 1903.

(101) GINIEWSKY Paul, *op. cit.*, pp. 151-152.

(102) CHOURAQUI André, *op. cit.*, p. 297.

(103) HERZL lui avait été présenté par le sioniste russe Isidore Jassikowsky.

(104) Cité par CHOURAQUI André, *op. cit.*, p. 296.

(105) HAGANI Baruch, *op. cit.*, pp. 165-166.

(106) GINIEWSKY Paul, *op. cit.*, p. 142.

(107) HERZL Théodore, *L'Etat juif*, *op. cit.*, p. 81.

(108) Cité par CHOURAQUI André, *op. cit.*, p. 225.

(109) *Ibid.*, p. 200.

(110) *Ibid.*, p. 141.

« A ce jour mon plus ardent partisan est l'antisémite de Presbourg, Ivan V. Simonyi, qui me bombarde (..) d'éditoriaux les plus flatteurs ».

Ceci est si vrai qu'Adolf Eichman lui-même fut converti au sionisme, et, de façon définitive, à la lecture de l'« Etat Juif » (111).

*
**

Sans doute Théodore Herzl ne peut-il à aucun titre passer pour révolutionnaire ou pour socialiste. Mais son amour pour l'« ordre » et sa qualité de sioniste conséquent vont faire de lui un homme politique profondément anti-révolutionnaire et anti-socialiste.

Les Juifs ont toujours joué un rôle considérable dans le mouvement ouvrier, et particulièrement en Europe Orientale. Ainsi, Lénine déclarait-il : « La proportion des Juifs dans les mouvements démocratiques et prolétariens est partout supérieure à celle des Juifs dans la population en général ». Il suffit d'ailleurs de se rappeler Rosa Luxembourg, Axelrod, Martov, Zinoviev, Kamenev, Trotsky... où le rôle joué par le Bund dans la création du P.O.S.D.R. ; pour se rendre compte de l'importance de l'élément juif au sein du socialisme. Herzl s'en était sans doute aperçu lorsqu'il notait à propos des Juifs : « Ne nous étonnons pas de trouver dans les partis révolutionnaires ces prolétaires, parmi les prolétaires les plus désespérés » (112).

La menace, que le prolétariat juif fait ainsi peser sur les différents régimes européens et russe, les pousse à chercher un dérivatif à son mécontentement (113). Théodore Herzl l'avait compris très vite : « Nous pouvons, peut-être, nous attendre à ce que les hommes d'Etat clairvoyants reconnaissent le péril social qui git dans la question juive (...). Du moment que nous voulons transformer le Juif en un élément constructif, il est logique que nous ayons l'appui de tous ceux qui ne veulent pas que les Juifs chambardent tout » (114). Cet argument, il s'empresse de le faire valoir auprès des chefs d'Etat ou des ministres qu'il va rencontrer. Le Prince de Bülow note dans ses Mémoires : « Guillaume II fut d'abord tout feu tout flamme pour l'idée sioniste ; il espérait de cette façon purger son pays d'éléments qui lui étaient antipathiques » (115). Il s'agissait d'usuriers juifs, de la province de Hesse, mais aussi des Juifs qui rejoi-

(111) Cf plusieurs passages du livre de HANNAH Arendt, *Eichman à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, Gallimard coll. Témoins, Paris, 1966.

(112) Cité par CHOURAQUI André, *op. cit.*, pp. 200-201.

(113) Tout comme l'antisémitisme avait été un dérivatif au mécontentement des masses non-juives.

(114) Cité par CHOURAQUI André, *op. cit.*, pp. 200 et 201.

(115) VON BÜLOW Bernhard, *Mémoires*. Plon, Paris, 1930-1932, p. 408 (vol. 3).

gnaient de plus en plus les partis révolutionnaires (116). Le Kaiser résumait ainsi sa position : « L'idée sioniste est à suivre car il ne faut pas manquer cette occasion d'affaiblir la puissance juive tout en portant un coup sérieux à la subversion socialiste » (117) Herzl avait d'ailleurs affirmé à Bülow, à l'entrevue de Constantinople d'octobre 1898, qu'une réussite sioniste serait tout préjudice pour le socialisme (118).

De même, en avril 1902, Herzl s'inspirant d'une résolution du V^e Congrès Sioniste, où Haïm Weizman avait proposé la fondation d'une Université hébraïque, soumet au Sultan Abdul Hamid Khan II le projet d'une université juive à Jérusalem. Cette dernière aurait l'avantage, étant ouverte aux étudiants turcs, d'éviter de les envoyer dans les universités européennes où ils sont soumis à des influences subversives (119).

Enfin, si nous avons examiné les motivations antisémites qui avaient poussé Plehve à accepter l'entretien avec Herzl, il y en eut également d'un autre ordre. Écoutons ce qu'en dit M. Giniewsky : « Le gouvernement (tsariste P.H.) constatait la présence de nombreux Juifs dans les mouvements révolutionnaires (...). Si le mécontentement des Juifs russes, soumis au numerus clausus (...), pouvait être dévié vers le sionisme, le gouvernement russe ne pourrait qu'y applaudir » (120). De plus, Plehve accordait une importance toute particulière au VI^e Congrès Sioniste qui devait avoir lieu, car, après Kischineff, pouvaient partir de sa tribune « bien des brandons oratoires dirigés contre la Russie et mettre le feu aux poudres de l'agitation révolutionnaire » (121). Aussi, le gouvernement russe envoya-t-il le 12 août 1903 une lettre où il assurait le mouvement sioniste de son appui moral et matériel pour diminuer le nombre de Juifs russes. En septembre, Herzl y répondit en soulignant les grands espoirs qu'elle avait fait naître. « Si ces espérances venaient à être déçues, ajoutait-il, la situation serait à nouveau compromise (...), tout ce qui serait perdu pour le sionisme (...) serait un bénéfice net pour les révolutionnaires » (122).

Théodore Herzl joue donc ses cartes contre la révolution sociale. Ceci confirme que les tendances socialisantes, que l'on peut parfois dégager de sa pensée, ne sont que des tendances embryonnaires, limitées à un socialisme qui n'est qu'à peine réformiste. Car si l'aspect socialisant du sionisme politique est purement subsidiaire, il n'utilise en outre les

(116) TEILHAC Ernest, *op. cit.*, p. 87.

(117) Cité par GINIEWSKY Paul, *op. cit.*, p. 136.

(118) TEILHAC Ernest, *op. cit.*, p. 87.

(119) *Ibid.*, pp. 98-99.

(120) GINIEWSKY Paul, *op. cit.*, p. 153.

(121) *Ibid.*, p. 154.

(122) Cité par CHOURAQUI André, *op. cit.*, p. 319.

techniques collectivistes et autres que là où elles lui sont indispensables, soit pour résoudre des problèmes autrement insolubles (123), soit pour adoucir certains côtés particulièrement impitoyables du capitalisme. Enfin, tout ce « socialisme » devait, selon Herzl, ne venir que d'en haut, du noyau directeur de l'« Etat Juif », et ce sans aucune liaison avec les masses, donc a fortiori avec la classe ouvrière.

Toute transformation qualitative d'une société est par conséquent exclue de la pensée de Herzl. Il n'admet que des changements quantitatifs : « Une société ancienne ne doit pas tomber en ruines parce qu'une nouvelle société s'annonce (...). Je ne crois plus ni à une révolution complète, ni à un complet renouvellement des institutions. Je crois (...) à une reconstruction graduelle de la société » (124).

Citant Amédée d'Yvignac, René Rémond notait : « La droite est le groupe des hommes politiques qui pensent que le permanent est de la nature des choses et non le changement. Par suite que l'effort du gouvernement consiste plus à conserver qu'à innover, à restaurer qu'à changer, à réformer qu'à révolutionner ! » (125).

V. Conclusions.

Profondément tourmenté par le malheur qui s'est abattu sur les Juifs au XIX^e siècle, Théodore Herzl cherchera avec exaltation à les secourir. Partant de deux constatations au demeurant fort justes, le problème social que constitue la question juive et les possibilités infinies qu'offre le progrès technique, il aboutira vers 1895, après une évolution fiévreuse et passionnée, à une conception finale, le sionisme politique, nouvelle dans son principe pour le judaïsme, mais classique dans sa forme pour la pratique politique du temps, puisque 1870 a inauguré la marche triomphale de l'impérialisme européen.

*
**

Jusque là, si des Juifs s'étaient installés en Palestine, il ne s'était agi que d'initiatives individuelles et jamais un mouvement concret n'avait tenté de promouvoir la restauration d'Israël, si ce n'est l'exemple unique et fugace du duc de Naxos (126).

(123) Cf supra.

(124) HERZL Théodore, *Terre Ancienne, Terre Nouvelle*, op. cit., pp. 324-325.

(125) REMOND René, *La Droite en France*. Edit. Mouton, Paris, 1954, p. 270.

(126) ALEM J.P., op. cit., p. 61.

L'éveil des nationalités a provoqué au XIX^e siècle un fourmillement de penseurs sionistes (127). Cependant il faudra attendre les années 1880 pour voir apparaître brusquement une adhésion relativement importante à des mouvements sionistes et les voir s'engager sur la voie des réalisations pratiques. Nous songeons aux étudiants de Kharkov qui fondèrent l'association Bilou (128) et installèrent les premières colonies juives en Palestine : Petah Tikvah et Rishon le Sion, ouvrant ainsi la voie à de nouveaux immigrants ; ou bien encore au mouvement philopalestinien des « Amants de Sion » (Hoveve Zion) qui ne rencontra des adeptes que vers la même époque (129). Or, ces années 1880 marquent précisément le début de la formidable expansion de l'antisémitisme est-européen et, partant, de l'émigration juive vers l'Occident. Il est dès lors permis d'établir un rapport de cause à effet entre les persécutions anti-juives et l'adhésion au nationalisme juif, donc au sionisme. Ainsi le livre de Léo Pinsker « L'Autoémancipation » — Appel d'un juif russe à ses frères de race » (1882), autre grand théoricien du sionisme, est-il le produit direct des excès anti-juifs des années 1880. Ainsi l'« Etat Juif » de Herzl est-il issu en droite ligne de l'affaire Dreyfus. Il est significatif que Herzl, y définit la question juive comme une question nationale (130), alors que, jusque là, il la considérait essentiellement comme un problème social (131). L'antisémitisme et son négatif, le nationalisme juif, suivent donc fidèlement, géographiquement et chronologiquement, l'itinéraire de l'émigration juive.

La situation de l'Europe Orientale puis Occidentale, alliée à la tradition messianique juive, à l'éveil des nationalités, à l'antisémitisme moderne et à la question d'Orient, constituent les différents vecteurs dont l'intersection coïncidera avec la personnalité de Théodore Herzl.

Celui-ci, profondément marqué par son origine sociale petite-bourgeoise, y restera indéfectiblement fidèle. Sa mutilation du socialisme, sa stratégie politique résolument anti-révolutionnaire, son mépris de la démocratie, sa méfiance à l'égard des masses populaires, sa préférence pour l'autorité en place, pour l'ordre, fût-il outrageusement antisémite, tout cela n'est-il pas de sa classe ?

Sur ces points, la philosophie politique de Théodore Herzl se compare assez bien aux idées des néo-traditionnalistes français Hippolyte Taine et Ernest Renan. Ce dernier allait par ailleurs, contribuer à jeter les bases

(127) Favorisé par l'apparition de la question d'Orient et l'appétit colonial des puissances européennes qu'elle éveille.

(128) Bet Yakov Lchu Unelcho (Fils de Jacob, partons ensemble !).

(129) HAGANI Baruch, *op. cit.*, pp. 237-238.

(130) HERZL Théodore, *L'Etat juif*, *op. cit.*, p. 19.

(131) CHOURAQUI André, *op. cit.*, pp. 90 et 91.

du nationalisme français. L'interprétation spiritualiste et volontariste que donnait Renan au concept de nation, n'évoque-t-elle pas également celle de Herzl ? Ne permet-elle pas de fournir une première explication à la distinction qu'il opérait entre un juif et un israélite français ? Le second n'ayant pas ce « désir clairement exprimé de continuer la vie commune » (132), qui caractérise le premier ? Nous laisserons à chacun le soin d'apprécier la pertinence de ces rapprochements.

Quand à l'inclination de Herzl vers l'impérialisme anglais, il est clair que le choix de l'Angleterre était secondaire. N'importe quelle puissance coloniale eut fait l'affaire, pour autant qu'elle servît le sionisme et que le sionisme la servît. Nous en voulons pour preuve le fait que l'organe allemand très répandu la « Vossische Zeitung » écrivait en 1917, année de la déclaration Balfour, et 13 ans après la mort de Herzl : « les aspirations sionistes ne sont pas contraires aux intérêts des Empires Centraux » (133).

Toutefois, pour ce qui est de son anglophilie en général, sa cause doit être, selon nous, recherchée dans ses options politiques elles-mêmes. Lorsqu'en 1878 la famille Herzl quitte Budapest pour Vienne, le jeune Théodore se met à y fréquenter passionnément les cercles libéraux. A ce moment le libéralisme traversait une crise douloureuse, provoquée par l'échec des révolutions libérales, le progrès technique, le développement de la concurrence internationale, la révolution industrielle et la réalisation progressive de ses grandes revendications (134). Si bien qu'il se trouvait devant un choix difficile : opter pour le conservatisme libéral ou pour l'impérialisme novateur (135).

En Angleterre, après un moment d'hésitation, les libéraux vont s'associer aux grandes entreprises impériales. Joe Chamberlain se rapproche des conservateurs. Lord Roseberry (Whig) soutient le gouvernement pendant la guerre des Boers. Dès lors, une doctrine de parti devient philosophie d'Etat. La marge qui séparait jusque là les Tories des Whigs a disparu. Rien d'étonnant donc à ce que Herzl, ardent partisan de la colonisation, se soit rangé résolument derrière le drapeau du libéralisme anglais. D'ailleurs, Hippolyte Taine, pour autant que l'on admette que Herzl ait subi son influence, a très bien pu lui indiquer cette voie. L'auteur des « Origines de la France contemporaine » éprouvait en effet une certaine sympathie pour l'Angleterre, admirant tout à la fois sa Chambre des Lords, sa stabilité constitutionnelle, le pragmatisme de sa politique et la qualité de son enseignement universitaire.

(132) RENAN Ernest, *Qu'est-ce qu'une nation ?* Calman Levy, Paris, 1882, p. 27.

(133) Cité par HAGANI Baruch, *op. cit.*, p. 231.

(134) (135) TOUCHARD Jean, *Histoire des idées politiques*, PUF, Thémis, Paris, 1970, pp. 666 et 670.

La Grande Bretagne, associant étroitement l'intérêt matériel et l'idéal humanitaire, son drapeau devint celui de la civilisation. La revue anglaise « Nineteenth Century » en 1897 se targuait : « A nous — à nous et non aux autres — un certain devoir précis a été assigné. Porter la lumière et la civilisation dans les endroits les plus sombres du monde ; éveiller l'âme de l'Asie et de l'Afrique aux idées morales de l'Europe... » (136).

Cela ne rappelle-t-il pas les citations de Herzl sur le même thème ?

(136) *Ibid.*, pp. 683 et 704.

